



Avis public

CALENDRIER 2022 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NICOLET

**AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, AVIS PUBLIC EST
PAR LES PRÉSENTES DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Conformément aux dispositions de l'article 320 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), la municipalité informe ses contribuables que, pour l'année 2022, les séances ordinaires du conseil auront lieu aux dates et heures suivantes :

Date	Heure
Lundi le 24 janvier	19 h
Lundi le 14 février	19 h
Lundi le 14 mars	19 h
Lundi le 11 avril	19 h
Lundi le 9 mai	19 h
Lundi le 13 juin	19 h
Lundi le 11 juillet	19 h
Lundi le 22 août	19 h
Lundi le 12 septembre	19 h
Lundi le 17 octobre	19 h
Lundi le 14 novembre	19 h
Lundi le 5 décembre	19 h 30

Endroit :

**Salle Joseph-Ovide-Rousseau
180, rue de Monseigneur-Panet**

DONNE A NICOLET, ce 17 novembre 2021

M^e Roxane Paradis
Greffière adjointe